



PROMOTION DU TERRITOIRE, GRANDS PROJETS

Projet de territoire : Grand-Orly Seine Bièvre s'engage sur 4 grandes exigences

Intercommunalité de 24 villes, Grand-Orly Seine Bièvre exerce des compétences opérationnelles et des missions stratégiques. Le territoire s'est engagé dès 2017 dans l'élaboration de son projet de territoire. Ses enjeux et orientations sont déclinés en 4 exigences pour le développement du territoire qui se veut durable, solidaire, inclusif et attractif au bénéfice des habitants.

Publié le 17 octobre 2019

Projet de territoire ?

Le projet de territoire doit permettre aux 24 villes du territoire de partager une vision commune, de ses enjeux et actions à mettre en oeuvre. Il répond à 3 objectifs :

1. "Faire territoire" pour porter collectivement un projet de développement utile aux populations
2. Etre prêt à défendre les actions des communes, de valoriser et de promouvoir le territoire au sein de la Métropole du Grand Paris et de ses documents stratégiques
3. Etre la première pierre au processus d'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le projet de territoire se décline en 4 exigences.



Agir
N'EST PLUS
UNE
Option !

Exigence n°1 : Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances

Par son importance, ses atouts et ses enjeux, le territoire a un devoir et une ambition

<https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/informations-transversales/actualites/projet-de-territoire-grand-orly-seine-bievre-sengage-sur-4-grandes-exigences-1050?>



: prendre toute sa part dans la mobilisation planétaire pour réduire les gaz à effet de serre et réussir la transition énergétique, tout en réduisant les nuisances auxquelles il est confronté.

- › Conforter l'engagement dans la transition énergétique
- › Atteindre la sobriété et l'efficacité
- › Poursuivre la volonté de réparation des nuisances via le développement urbain
- › Pérenniser et développer la nature en ville

Exigence n°2 : Garantir la ville et la qualité de vie pour tous



Le territoire se donne comme objectifs de garantir le droit à la ville pour tous et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des usagers du territoire pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de projeter leur parcours de vie au sein du territoire.

- › Assurer des logements abordables et un parcours résidentiel
- › Favoriser les emplois et l'insertion des habitants
- › Soutenir la dynamique de cohésion territoriale sous toutes ses formes
- › Défendre l'accès aux services publics

Exigence n°3 : Anticiper les évolutions de vi(II)e



Le territoire se donne comme objectifs d'anticiper les évolutions sociétales et de répondre à l'ensemble des besoins exprimés.

- › Améliorer la mobilité des habitants et usagers
- › Accompagner la transformation des quartiers de gare
- › Répondre aux besoins de pratiques et d'aménités urbaines
- › Mettre en oeuvre la ville intelligente et inclusive

Exigence n°4 : S'affirmer comme un territoire

<https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/informations-transversales/actualites/projet-de-territoire-grand-orly-seine-bievre-sengage-sur-4-grandes-exigences-1050?>

métropolitain incontournable



Le territoire se donne comme objectifs de prendre toute sa place au sein de la métropole pour faire reconnaître sa participation au métabolisme urbain de la zone dense et de valoriser ses composantes identitaires au profit de ses habitants.

- › Valoriser les composantes incontournables au coeur de la métropole
- › Agir pour un territoire productif et innovant
- › Obtenir les projets de franchissement des coupures urbaines
- › Révéler les lieux de destination du territoire

Et ensuite ? Le plan d'actions

Fort de la vision partagée issue de l'étape du diagnostic et sur la base des orientations politiques prises au travers des quatre exigences pour un développement ambitieux au bénéfice de ses habitants, le territoire élabore les actions qui permettront de le mettre en œuvre.

En savoir plus sur le projet de territoire



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

📞 01 78 18 22 22